

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations canadiennes imaxx^{MC} (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec Corporation Fiera Capital (CFC) au 866 462-9946 ou à info@imaxxwealth.com, ou visitez le site imaxxwealth.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, assurez-vous qu'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	AFM301
Date de création de la catégorie :	16 mai 2011
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	27 621 329 \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,45 %

Gestionnaire du fonds :	Corporation Fiera Capital
Gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital
Distributions :	Mensuelles
Placement minimal :	500 \$ (initial) – 100 \$ (additionnel) – 25 \$ (PPA)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des obligations à moyen terme de qualité émises par des sociétés et des gouvernements. Il peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des obligations d'émetteurs étrangers.

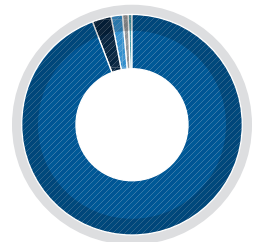
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mars 2020)

1	Gouvernement du Canada 2,75 % 1er décembre 2048	5,19 %
2	Province de l'Ontario 2,80 % 2 juin 2048	3,64 %
3	Banque royale du Canada 23 décembre 2029	3,17 %
4	AIMCo Realty Investors LP 2,71 % 1er juin 2029	2,99 %
5	Banque de Montréal 2,37 % 3 février 2025	2,84 %
6	Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers 12 juillet 2025	2,50 %
7	Financement Quebec 5.25% 1er juin 2023	2,44 %
8	Les Compagnies Loblaw Ltée 4,488 % 11 décembre 2028	2,43 %
9	Shaw Communications inc. 6,75% 9 novembre 2039	2,38 %
10	Master Credit Card Trust II 2,364% 21 janvier 2022	2,26 %
Total des 10 principaux placements :		29,83 %
Nombre total de placements :		73

Répartition des placements (31 mars 2020)

■ Obligations et débetures canadiennes	94,42 %
■ Obligations et débetures étrangères	2,74 %
■ Titres du marché monétaire canadiens	1,50 %
■ Obligations et débetures américaines	0,87 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,47 %



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

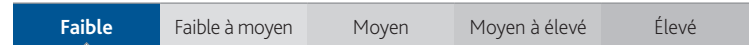
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Corporation Fiera Capital estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans cet organisme? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

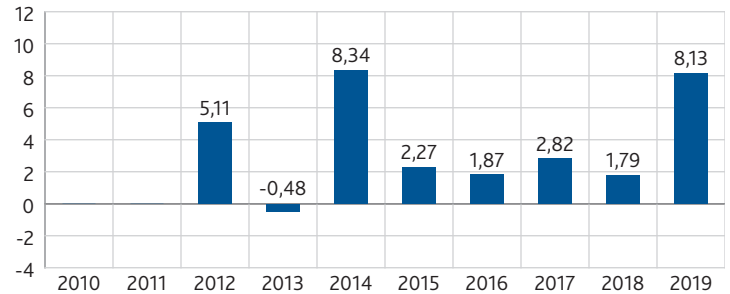
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie F au cours des 8 dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels :

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds pour chacune des 8 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 1 de ces 8 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce Fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du Fonds sur trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,72 %	31 janvier 2015	vos placement augmenterait à 1 057 \$
Pire rendement	-3,24 %	31 décembre 2016	vos placement diminuerait à 968 \$

Rendement moyen

Depuis leur création, les parts de catégorie F du Fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,12 %. Ainsi, si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds à la création de ces parts, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 432,94 \$.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent le potentiel de revenus et de gains en capital générés par les titres canadiens à revenu fixe;
- envisagent des placements à moyen terme;
- peuvent accepter un faible niveau de risque associé au placement.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lors de la souscription de parts de catégorie F. Vous versez plutôt à la société de votre représentant des frais aux termes de ses programmes de comptes intégrés ou de services tarifés.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds s'élevaient à 0,45 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds. CFC a renoncé à certains frais du Fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,45 %
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	s.o.
Frais du Fonds	0,45 %

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi versée pour les parts de catégorie F.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de transfert	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous transférez vers un autre Fonds imaxx.
Frais de catégorie F	Vous pouvez devoir payer des frais à votre représentant pour la gestion du compte où vous détenez des parts de catégorie F. Le montant de ces frais est déterminé par vous et votre représentant, et peut être fondé sur la valeur des actifs dans votre compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds en communiquant avec votre représentant ou en téléphonant à Corporation Fiera Capital. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Corporation Fiera Capital
1981, avenue McGill College, bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0H5

Sans frais : 1 866 323-5598
Courriel : info@imaxxwealth.com
Site internet : www.imaxxwealth.com/fr

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.